

# Note méthodologique : Mesurer la situation humanitaire en Education en République centrafricaine

## 1 Résumé exécutif

Ce document décrit la méthodologie de calcul du score de sévérité des conditions humanitaires en éducation et du nombre de Personnes dans le besoin (PDB) d'interventions pour la section éducation de l'Aperçu de la situation humanitaire 2020 (HNO, en anglais) en République centrafricaine (RCA). De plus, ce document explique comment analyser les principales barrières pour l'accès aux services d'éducation (Annexe 1).

### 1.1. Contexte

Plus de 2.9 millions de centrafricains font face à des besoins humanitaires modérés et sévères, à la suite de la crise politique-sécuritaire qui affecte la majorité du territoire de la République centrafricaine depuis 2012. Plus de 655,000 individus sont en situation de déplacement, pour certains prolongés depuis plusieurs années, tandis que 261,000 personnes ont repris le chemin de leur maison, à la suite d'une accalmie observée dans certaines régions du pays (principalement le sud-ouest et Bangui) mais aussi en raison de la fermeture de certains sites de déplacés.

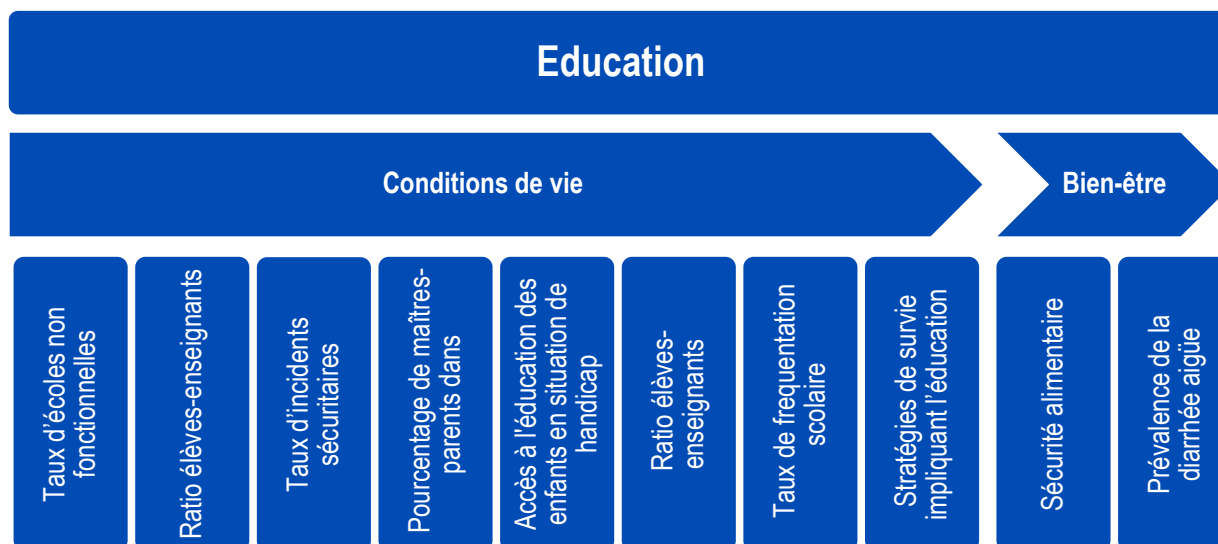
Toutefois, le gouvernement n'ayant pas contrôle sur son territoire, celui-ci reste sous la coupe de groupes armés. Les luttes pour le contrôle du territoire se traduisent par de nombreux déplacements de population et le maintien dans une situation d'urgence humanitaire élevée pour de nombreux ménages centrafricains. Les difficultés à la fois logistiques et sécuritaires limitent l'accès à de nombreuses zones du pays. De nombreux axes n'ont pas été explorés depuis de plusieurs mois, laissant les centres urbains au centre de l'attention humanitaire.

Afin de répondre à ce problème, le cluster éducation et les clusters et Domaines de responsabilités (DR) menés par UNICEF ont un partenariat avec REACH pour produire des analyses précises et améliorer la qualité des documents stratégiques comme le HNO.

Ce document est une adaptation d'une ligne directrice produite par le Global Education Cluster (GEC), en partenariat avec REACH et avec l'aide de Okular Analytics.

### 1.2. Cadre d'analyse

Cette note méthodologique est conçue en lien avec les piliers du Cadre d'analyse intersectorielle conjoint (JIAF en anglais), dont les composants clés mesurent la sévérité des conditions humanitaires pour l'éducation : conditions de vie et bien-être physique. Chacun de ces piliers est subdivisé en sous-piliers (taux de scolarisation, taux de déscolarisation, etc.), comme montré dans l'infographie ci-dessous. Des indicateurs pertinents (voir Annexe 2) sont ensuite développés pour mesurer la sévérité de chacun des sous-piliers.



### 1.3. Processus d'analyse

Le calcul du PDB et du score de sévérité est conduit selon les étapes suivantes :

- 1) Les valeurs des indicateurs sont classifiées sur une échelle à cinq points pour déterminée la sévérité par sous-pilier, 1 indiquant la situation la moins alarmante et 5 la situation la plus alarmante. Les score sont calculés au niveau de chaque ménage dépendamment de la disponibilité des données.
- 2) Les sévérités par sous-piliers sont agrégées par leur médiane afin de déterminer les sévérités de pilier
- 3) Les sévérités de pilier sont agrégées en utilisant un arbre de décision pour déterminer le score de Condition humanitaire EHA
- 4) Tous les ménages qui ont un score de Condition humanitaire Education de 3 à 5 sont sommés pour déterminer le nombre de PDB pour chaque zone géographique (sous-préfecture, préfecture et pays) et groupes affectés (résidents/hôtes, retournés, personnes déplacées à l'interne (PDI) en famille d'accueil et PDI en site et lieux de regroupement) au niveau des préfectures.
- 5) Les scores de Condition humanitaire Education sont classifiés selon la « règle des 20% » pour déterminer les Phases de sévérité pour chaque combinaison de zones géographiques et groupes affectés.

### 1.4. Sources de données

La principale source de données pour mesurer la sévérité des conditions en Education est l'Enquête multisectorielle des besoins humanitaire (MSNA, en anglais Multisectorial Needs Assessment) conduite par REACH du 1<sup>er</sup> juillet au 21 août 2019 sur l'ensemble du territoire auprès d'environ 9200 ménages. Cette enquête est statistiquement représentative de la population affectée par des crises humanitaires en RCA au niveau de la sous-préfecture et par groupes de population affectés (résidents/hôtes, retournés, PDI en famille d'accueil et PDI en site et lieux de regroupement) au niveau des préfectures à un niveau de confiance de 95% avec une marge d'erreur de 10%.

D'autres sources de données sont utilisées en fonction des secteurs, notamment pour la nutrition et la santé. La source de données de chaque indicateur est mentionnée dans la présentation de la méthode de calcul et l'Annexe 2.

## 1.5. Limites

La méthodologie utilisée a plusieurs limites importantes qu'il est important de garder à l'esprit lors de l'analyse et l'utilisation à des fins de planification :

- Les scores sont basés sur des données externes (principalement MSNA) et sont donc soumis aux mêmes limites que les données sur lesquels ils sont basés
- Par définition une méthode visant à réduire la complexité d'une situation afin de faciliter l'analyse perd en finesse par rapport aux résultats totaux
- Les différents seuils de phase proposés sont basés soit sur des standards nationaux ou globaux, ou sur des jugements d'experts qui impliquent par définition un certain degré de biais dépendamment de leur expérience personnelle
- La classification par zone géographique et en groupes de population affectés est dépendante de la représentativité des données sur lesquelles l'analyse se base.

## 2. Calcul de la sévérité pour les sous-piliers

### 2.1. Condition de vie

Ce pilier cherche à mesurer la capacité des populations affectées par les crises humanitaires à répondre à leurs besoins en éducation. Pour ce faire, l'accessibilité, la disponibilité, la qualité, l'utilisation et la connaissance des services d'éducation est évaluée.

#### 1.1.1. Taux d'écoles non fonctionnelles

Indicateurs	Source
% de ménages vivant dans une zone avec un haut taux d'écoles non-fonctionnelles	Evaluations des partenaires et données du ministère

**Analyse et recodage.** Chaque sous-préfecture se voit attribué un score de 1 à 5 en fonction du pourcentage d'écoles non-fonctionnelles selon le tableau ci-dessous. En fonction de la classification de leur zone de résidence, les ménages reçoivent un score de 1 à 5.

1	2	3	4	5
Le ménage réside dans une sous-préfecture où moins de 10% des écoles sont non-fonctionnelles	Le ménage réside dans une sous-préfecture où entre 10% et 20% des écoles sont non-fonctionnelles	Le ménage réside dans une sous-préfecture où entre 21% et 30% des écoles sont non-fonctionnelles	Le ménage réside dans une sous-préfecture où entre 31% et 40% des écoles sont non-fonctionnelles	Le ménage réside dans une sous-préfecture où plus de 40% des écoles sont non-fonctionnelles

#### 1.1.2. Ratio élèves-enseignants

Indicateurs	Source
% de ménages vivant dans une zone avec un ratio élèves-enseignants faible	Evaluations des partenaires et données du ministère

**Analyse et recodage.** Chaque sous-préfecture se voit attribué un score de 1 à 5 en fonction du pourcentage d'écoles non-fonctionnelles selon le tableau ci-dessous. En fonction de la classification de leur zone de résidence, les ménages reçoivent un score de 1 à 5.

1	2	3	4	5
Le ménage réside dans une sous-préfecture où en moyenne il y a moins de 70 élèves par enseignant	Le ménage réside dans une sous-préfecture où en moyenne il y a entre 70 et 79 élèves par enseignant	Le ménage réside dans une sous-préfecture où en moyenne il y a entre 80 et 99 élèves par enseignant	Le ménage réside dans une sous-préfecture où en moyenne il y a entre 100 et 109	Le ménage réside dans une sous-préfecture où en moyenne il y a plus de 110 élèves par enseignant

			élèves par enseignant	
--	--	--	-----------------------	--

### 1.1.3. Taux d'incidents sécuritaires

Indicateurs	Source
% de ménages vivant dans une zone avec des taux importants d'incidents sécuritaires par tête depuis janvier 2019	ACLED

**Analyse et recodage.** Chaque ménage se voit attribué un score de 1 à 5 en fonction du nombre de incidents sécuritaires par tête enregistré dans leur sous-préfecture de résidence depuis janvier 2019 selon le tableau ci-dessous. En fonction de la classification de leur zone de résidence, les ménages reçoivent un score de 1 à 5.

1	2	3	4	5
Le ménage réside dans une sous-préfecture où il n'y a eu pas d'incidents sécuritaires depuis janvier 2019	Le ménage réside dans une sous-préfecture où il y a eu jusqu'à 5 incidents sécuritaires par 100,000 personnes depuis janvier 2019	Le ménage réside dans une sous-préfecture où il y a eu jusqu'à 10 incidents sécuritaires par 100,000 personnes depuis janvier 2019	Le ménage réside dans une sous-préfecture où il y a eu jusqu'à 20 incidents sécuritaires par 100,000 personnes depuis janvier 2019	Le ménage réside dans une sous-préfecture où il y a eu plus de 20 incidents sécuritaires par 100,000 personnes depuis janvier 2019

### 1.1.4. Pourcentage de maîtres-parents

Indicateurs	Source
% de ménages vivant dans une zone avec une pourcentage de maîtres-parents important	Evaluations des partenaires et données du ministère

**Analyse et recodage.** Chaque sous-préfecture se voit attribué un score de 1 à 5 en fonction du taux d'abandon selon le tableau ci-dessous. En fonction de la classification de leur zone de résidence, les ménages reçoivent un score de 1 à 5.

1	2	3	4	5
Le ménage réside dans une sous-préfecture où le pourcentage de maîtres-parents est moins de 20%	Le ménage réside dans une sous-préfecture où le taux d'abandon est au moins de 40%	Le ménage réside dans une sous-préfecture où le pourcentage de maîtres-parents est au moins de 60%	Le ménage réside dans une sous-préfecture où le pourcentage de maîtres-parents est au moins de 80%	Le ménage réside dans une sous-préfecture où le pourcentage de maîtres-parents est plus de 80%

### 1.1.5. Taux de fréquentation scolaire

Indicateur	Source
% des enfants (6 à 17 ans) dans les ménages qui ont été à l'école la majorité de l'année scolaire précédente	MSNA

**Analyse et recodage.** Les réponses sont recodées afin que chaque ménage reçoive un score de 1 à 5.

1	2	3	4	5
Plus de 80% des enfants (6-17) du ménage sont scolarisés au moins la moitié de l'année scolaire précédente	Au moins 80% des enfants (6-17) du ménage sont scolarisés au moins la moitié de l'année scolaire précédente	Au moins 60% des enfants (6-17) du ménage sont scolarisés au moins la moitié de l'année scolaire précédente	Au moins 40% des enfants (6-17) du ménage sont scolarisés au moins la moitié de l'année scolaire précédente	Moins de 20% des enfants (6-17) du ménage sont scolarisés au moins la moitié de l'année scolaire précédente

### 1.1.6. Stratégies de survie impliquant l'éducation

Indicateur	Source
% des ménages rapportant avoir retiré un enfant ou plus de l'école pour se nourrir dans les 30 derniers ou de l'avoir fait dans les derniers mois.	MSNA

**Analyse et recodage.** Les réponses sont recodées afin que chaque ménage reçoive un score de 1 à 5.

1	3	5
Aucun enfant en âge scolaire n'a été retiré de l'école pour se nourrir	Au moins un enfant a été retiré de l'école dans les 30 derniers jours pour se nourrir	Au moins un enfant a été retiré de l'école il y a plus de 30 jours et n'y est pas retourné pour se nourrir

## 2.2. Bien-être physique

Afin de prendre en compte la multi-dimensionnalité de l'impact de l'éducation sur les conditions humanitaires des ménages, des indicateurs liés aux bien-être physique sont pris en compte dans le calcul de la sévérité humanitaire.

### 1.1.7. Sécurité alimentaire

Indicateur	Source
% des ménages vivant dans une zone avec des hauts niveaux d'insécurité alimentaire	IPC

Analyse et recodage. La sévérité de l'insécurité alimentaire est mesurée sur une échelle à cinq points en lien avec le JIAF. Chaque ménage reçoit un score de 1 à 5 en fonction de la sous-préfecture où il réside.

1	2	3	4	5
Le ménage vit dans une zone classifiée en IPC 1	Le ménage vit dans une zone classifiée en IPC 2	Le ménage vit dans une zone classifiée en IPC 3	Le ménage vit dans une zone classifiée en IPC 4	Le ménage vit dans une zone classifiée en IPC 5

### 1.1.8. Morbidité liée à l'EHA auto-reportée chez les enfants de moins de cinq ans

Ce sous-pilier se réfère à la prévalence de problèmes de santé lié à l'EHA au sein des membres du ménage. Les maladies liées à l'EHA considérées incluent le paludisme, fièvre, maladies diarrhéiques aiguës, problèmes respiratoires, malnutrition et choléra. Le niveau de morbidité est mesuré à travers l'indicateur suivant :

Indicateur	Source
% d'enfants de moins de cinq ans pour lesquels une maladie liée à l'EHA est rapportée au cours des 30 derniers jours	MSNA

Personne de moins de cinq ans: De quelle(s) maladie(s) a-t-elle souffert au cours des 30 derniers jours ?	<p><b>Paludisme</b></p> <p>Fièvre</p> <p><b>Infections Respiratoires Aiguës</b></p> <p><b>Diarrhées</b></p> <p>Rougeole</p> <p><b>Hépatite</b></p> <p><b>Choléra</b></p> <p>VIH/SIDA</p> <p>Méningite</p> <p>Autre (précisez : Maladies de la peau)</p> <p>Je ne sais pas / préfère ne pas répondre</p>
---	---

**Analyse et recodage :** La sévérité de la morbidité au sein de chaque ménage est classée selon une échelle à cinq points, en lien avec le JIAF. Les questions sont recodées pour que chaque ménage reçoive un score de 1 à 5. Les ménages sans enfants ne sont pas pris en compte dans le calcul de cet indicateur.

1	3	5
Aucun enfant de moins de cinq ans a souffert d'une maladie hydrique lors des 30 derniers jours.	Plus d'un enfant et moins de 50% des enfants de moins de cinq ans du ménage ont soufferts d'une maladie hydrique lors des 30 derniers jours.	Plus de 50% des enfants de moins de cinq ans du ménage ont soufferts d'une maladie hydrique lors des 30 derniers jours.

### 3. Agrégation des scores de sévérité

#### 3.1. Agrégation des sévérités de sous-pilier

Après avoir calculer la sévérité de chaque sous-pilier (étape 1), on obtient un score de sévérité pour chaque ménage de 1 à 5 pour les sous-piliers. Ces scores sont alors agrégés en prenant leur valeur médiane dans chacun des piliers (conditions de vie et bien-être physique).

#### 3.2. Agrégation de la sévérité pour calculer la sévérité des conditions d'éducation

Un score final de Condition humaine Education (indice de niveau de sévérité ménage) est calculé pour chaque ménage en agrégeant les scores de piliers par une double médiane : en prenant la médiane des médianes des deux piliers.

#### 3.3. Calculer le nombre de personnes dans le besoin Education

Les scores de Condition humaine EHA sont utilisés pour calculer le nombre total de PDB pour chaque zone géographique (sous-préfecture, préfecture et pays) et groupes affectés (résidents/hôtes, retournés, PDI en famille d'accueil et PDI en site et lieux de regroupement) au niveau des préfectures. Tous les enfants an age scolaire (6-17) habitant dans des ménages qui ont un score égal ou supérieur à 3 sont classifiés comme PDB Education et ceux dont les ménages ont un score de 4 ou 5 comme PDB Education aigus.

Exemple de PDB Education par zones géographique et groupes de population

	Résidents	Retournés	PDI en famille d'accueil	PDI en site et lieux de regroupement	Total
Préfecture A	8	10	8	3	29
Préfecture B	3	0	14	5	22
Total	11	10	22	8	51

Aux enfants habitant dans des ménages qui ont un score égal ou supérieur à 3, on ajoute l'ensemble de maîtres parents recensés par le Cluster Education en Centrafrique qui sont considérés également en tant que PDB.

#### 3.4. Classifier les zones géographiques en phases de Sévérité Education

Une fois que le nombre de ménage dans chacune des cinq phases de Sévérité est calculé (voir étape précédente), une phase de Sévérité unique est calculée pour chaque zone géographique et groupes affectés en suivant la « Règle des 20% ». Une zone est classifiée dans une phase de Sévérité Education quand au moins 20% de la population dans la zone géographique sont dans cette phase ou dans une phase plus grave. Par exemple, le tableau suivant montre que dans la préfecture A pour les résidents, 8% de la population est en phase 5. Ce n'est pas suffisant pour donner



une sévérité 5 à la zone. On additionne donc le pourcentage de la population en phase 4 (11%) : on obtient 8% + 11% = 19%. La somme est toujours inférieure à 20%, on additionne donc le pourcentage de la phase 3 (27%) : 8% + 11% + 35% = 54%. Comme la somme est supérieur à 20%, la préfecture A pour les résidents est donc en phase de Sévérité EHA 3.

Exemple de phases de sévérité Education par zones géographique et groupes de population

Zone	Groupes affectés	Conditions humanitaires Education – Phases de Sévérité					Phase de Sévérité Education
		1	2	3	4	5	
Préfecture A	PDI	16%	21%	27%	25%	11%	4
Préfecture A	Résidents	22%	24%	35%	11%	8%	3
Préfecture B	Retournés	32%	38%	20%	7%	3%	3
Préfecture B	Résidents	43%	47%	7%	3%	0%	2
Préfecture B	PDI	11%	17%	23%	28%	21%	5

Une fois que la sévérité a été calculée, un panel d'expert incluant le coordinateur, le co-lead et le IMO du cluster, s'est réuni pour passer en revue le score de sévérité de chaque sous-préfecture afin de corroborer ou amender la sévérité sur la base de leur connaissance du terrain et du contexte. Tout changement de la sévérité des sous-préfectures a été documenté dans le fichier de calcul de la sévérité. A note que le jugement d'expert n'a pas été utilisé pour modifier le nombre de PIN.

## Annexe 1: Analyse des barrières à l'éducation

Cet indicateur mesure les principales barrières auxquels les ménages sont confrontés pour répondre à leurs besoins en éducation. Les questions posées lors de la MSNA mesure les facteurs contribuant le plus à l'incapacité des ménages à accéder à leurs besoins de base en éducation.

**Indicateur clé.** % des ménages rapportant trois barrières principales pour que leurs enfants aient accès à l'éducation, par type de barrière.

<b>Vous avez indiqué avoir au moins un enfant non-scolarisé ou qui a été présent à l'école moins de 6 mois. Pourriez-vous nous dire les principales barrières ou challenges qui rendent difficiles pour vos enfants de s'enregistrer ou de suivre régulièrement les cours ?</b>	
<b>1ère barrière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'école est fermée ou non fonctionnelle (Occupée par des groupes armés ; Partiellement / totalement endommagée ; Occupée par des IDPs ; Manque de professeurs ; Manque d'élèves)</li> <li>• L'accès à l'école ou être dans l'école n'est pas sûr (Ce n'est pas sûr de faire le trajet jusqu'à l'école ; Risque d'enlèvements, de bombardements, de violence contre l'enfant (violences corporelles, harcèlement de la part des professeurs ou des élèves))</li> <li>• L'école est financièrement non accessible (Les charges sont trop élevées (fournitures scolaire, frais scolaires, nourriture, uniformes, etc.) ; Les moyens de transport sont trop chers)</li> <li>• Impossibilité d'enregistrer les enfants à l'école (Manque de documentations officielles ; Mouvement récent ou continu d'emplacement ; Nouveaux sur la localisation, enregistrement prévu pour l'année suivante ; Discrimination de l'enfant ; Résultats trop faible pour continuer l'école)</li> <li>• Physiquement impossible pour l'enfant de se rendre à l'école (Enfant en situation d'handicap ; Enfant traumatisé ; L'enfant a été malade (pendant plus de 6 mois) )</li> <li>• L'accès à l'école est impossible (L'école est trop loin ; Aucun transport n'est disponible ; Manque d'essence pour transporter l'enfant à l'école ; L'enfant est trop jeune)</li> <li>• L'école est surpeuplée</li> <li>• Il manque du personnel pour gérer l'école (Manque de professeurs ; Manque de professeurs compétents)</li> <li>• Les infrastructures de l'école sont mauvaises (Le bâtiment est dans un mauvais état (e.g. manque de fourniture, manque d'électricité, fuite d'eau, manque de latrines, etc.) ; Les infrastructures EHA sont dans un mauvais état (entretien des latrines, odeurs, ségrégation du genre, etc.))</li> </ul>
<b>2ème barrière (si nécessaire)</b>	
<b>3ème barrière (si nécessaire)</b>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cursus scolaire n'est pas adapté pour nos enfants (Le programme n'est pas approprié ; La langue d'enseignement n'est pas appropriée)</li> <li>• Nos enfants sont déjà occupés (Les enfants doivent rester à la maison pour assister la famille dans l'entretien du ménage ou contribuer au revenu du ménage ; Les enfants sont déjà mariés ; Les enfants doivent ramener de l'argent)</li> <li>• Je ne veux pas que mon enfant aille à l'école (Pour causes de coutumes / traditions ; Je ne pense pas que l'école soit nécessaire / je ne considère pas l'éducation comme important ; L'école a déjà été trop souvent manquée pour rattraper le retard accumulé ; L'enfant ne doit pas recevoir une éducation occidentale)</li> <li>• L'enfant n'est pas intéressé par l'école</li> <li>• Autres</li> <li>• Aucune</li> </ul>
--	--

**Analyse et recodage.** Les barrières sont analysées en utilisant la méthode Borda, un système de vote à gagnant unique basé sur les préférences multiples fournies par les répondants<sup>1</sup>:

1. On demande aux ménages de sélectionner la première, deuxième et troisième barrière la plus importante pour accéder à l'éducation
2. La barrière la plus importante reçoit un poids de 3, la deuxième 2 et la troisième 1, tous les autres 0.
3. Les scores de priorités pour chaque barrière sont alors calculés comme le quotient de la somme de toutes les valeurs de réponse sur le nombre total de réponse. Ce score peut être calculé à différents niveaux géographiques au besoin.
4. Les scores de priorités vont de 0 (aucun répondant n'a choisi cette barrière) à 3 (la barrière la plus importante pour tous les répondants)
5. Les résultats sont alors représentés en « Carte de chaleur », une table en code couleur représentant les scores par barrière et unité géographique.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> UNICEF. 2018. "[Sector severity and priority IDP locations with DTM data: A UNICEF step-by-step guide for Child Protection, WASH and Education Cluster Coordinators and IMOs.](#)"

<sup>2</sup> Benini, A. 2011. "[Heat maps as tools to summarize priorities expressed in needs assessments.](#)" ACAPS.